



Le président de la Confédération Guy Parmelin et le conseiller fédéral Ignazio Cassis, hier, à Berne. (ANTHONY ANEXI/KEYSTONE)

# Les bilatérales III entrent en phase parlementaire

**EUROPE** Le gouvernement a adopté ce vendredi le paquet d'accords avec l'Union européenne, présenté comme essentiel pour stabiliser les relations avec Bruxelles, et l'a transmis aux Chambres fédérales

YAN PAUCHARD, BERNE

C'est la fin d'une très longue étape, aussi complexe que déterminante pour l'avenir des relations de la Suisse avec ses voisins. Le Conseil fédéral a adopté ce vendredi le paquet d'accords avec l'Union européenne (bilatérales III), avant de le transmettre au parlement, qui va dorénavant se saisir de ce dossier. Si l'étape est avant tout formelle, elle est néanmoins hautement symbolique. Trois conseillers fédéraux sont ainsi venus présenter aux médias le résultat de leurs travaux: le président de la Confédération Guy Parmelin, chargé de l'Économie, entouré de ses collègues Ignazio Cassis, responsable des Affaires étrangères, et Beat Jans pour le Département de justice et police. Des ministres accompagnés de 11 secrétaires d'État, ambassadeurs ou directeurs d'office fédéral, ce qui ajoutait à la solennité du moment.

L'image renvoie forcément à celle du 20 décembre 2024, lorsque les trois mêmes conseillers fédéraux avaient annoncé l'aboutissement des négociations avec l'UE, avec un paquet d'accords à la clé. Plus tôt dans la journée, la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, avait même fait le déplacement de Berne pour rencontrer la présidente de la Confédération Viola Amherd et saluer une étape qualifiée d'«historique».

## Trois nouvelles lois, et 36 existantes à modifier

Le résultat semblait presque inespéré après le psychodrame de mai 2021, lorsque la Suisse avait heurté ses partenaires européens en tirant unilatéralement la prise de «l'accord-cadre». Ce sera seulement près d'une année plus tard, en février 2022,

que Berne fera un premier pas vers Bruxelles, en vue de rouvrir des négociations.

Aujourd'hui, «le résultat est bon pour le pays», appuie Ignazio Cassis. Guy Parmelin juge le paquet d'accords «équilibré», «amenant plus d'avantages que de désavantages». Pour le gouvernement, la voie bilatérale, mise en place progressivement ces vingt-cinq dernières années, reste la meilleure option. Elle assure la prospérité du pays. L'UDC vaudois rappelle que l'UE demeure notre principal partenaire économique, avec une part de 60% du commerce de marchandises. «Chaque jour, ce sont des biens et services pour plus d'un milliard de francs qui passent la frontière», relève encore le ministre de l'Économie. Ancien maire de Bâle, Beat Jans souligne également l'importance de ces accords pour les cantons, dont «15 ont une frontière avec un pays de l'Union».

## «Le Conseil fédéral est mis sous pression par Bruxelles, il a peur»

YVAN PAHUD, CONSEILLER NATIONAL UDC/VD

Concrètement, le paquet comporte un accord de stabilisation de la voie bilatérale et trois accords de développement de cette même voie dans les secteurs de la santé, de la sécurité alimentaire et de l'électricité. C'est un travail énorme. Le message du Conseil fédéral propose trois nouvelles lois, ainsi que la modification de 36 existantes. Ces derniers mois, le gouvernement a beaucoup œuvré pour faire aboutir ce dossier, notamment en parvenant, après d'âpres négociations, à mettre d'accord les partenaires sociaux sur une série de mesures pour protéger les salaires. Un point crucial et

une condition sine qua non des syndicats pour leur soutien à ces bilatérales III.

Dorénavant, c'est au tour des Chambres fédérales de traiter le dossier. C'est le Conseil des États qui sera le premier à le faire. Il devra notamment trancher la question sensible du type de référendum, confirmant ou non la décision du gouvernement de faire voter le paquet d'accords à la majorité simple du peuple, comme le préconise la Constitution. Un choix que dénonce l'UDC, parti le plus farouchement opposé à ces accords.

## Appel à un vote populaire dès 2027

«Le Conseil fédéral est mis sous pression par Bruxelles, il a peur», réagit le conseiller national vaudois Yvan Pahud, responsable de campagne romand pour les fédérales 2027. Il y voit surtout «un problème démocratique». «Le Conseil fédéral entend se passer de l'avis des cantons, alors même que les accords auront une forte incidence sur eux», dénonce encore l'élu UDC, qui compte sur l'initiative «Boussole» pour corriger le tir. Déposée l'année dernière, elle entend contraindre un vote à la double majorité sur ce dossier européen.

Reste que du côté du Mouvement européen Suisse, son secrétaire général, Raphaël Bez, se réjouit que le Conseil fédéral ait maintenu ce vendredi sa volonté de soumettre les accords à la majorité simple. Il se félicite également que «la procédure touche à sa fin au Conseil fédéral, qui a mené une procédure transparente et inclusive, avec un bon accord sur la table». Il ne peut néanmoins cacher des inquiétudes concernant le calendrier. Au vu du contexte géopolitique, il est à ses yeux urgent de clarifier les relations avec l'Europe. Le Mouvement européen Suisse appelle donc à un vote populaire en 2027, avant les élections fédérales.

Le timing demeure cependant très serré pour organiser une votation d'ici à juin 2027. Dans la Berne fédérale, ils sont peu nombreux à croire que c'est possible. ■